

APPEL À PROJETS

Lancement de la 3ème édition du programme Propulse

19 JUILLET 2023



Agence de
l'Innovation pour
les Transports

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Propulse

Le programme Propulse, à l'initiative de Clément Beaune, ministre délégué chargé des transports, lance 3 appels à projets dans les transports durables, la multimodalité et intermodalité, et le partage de données. Le programme aide et accompagne les projets innovants.

Clément Beaune lance la troisième édition du programme Propulse, un programme d'accompagnement et d'accélération de projets innovants, avec **3 appels à projets** :

- **Transports durables** : qui vise à accompagner des projets innovants de mobilité durable et décarbonée, au stade de prototype/démonstrateur. Jusqu'à 10 projets seront sélectionnés ;
- **Multimodalité et intermodalité** : qui vise à accélérer des solutions contribuant au développement de l'intermodalité ou de la multimodalité au service des usagers et des territoires. Jusqu'à 5 projets seront sélectionnés ;
- **Partage de données** : qui vise à accompagner la mise en place de solution de partage de données au sein de l'écosystème des transports. Jusqu'à 5 projets seront sélectionnés.

Qui peut candidater ?

Toutes les start-ups, petites et moyennes entreprises, les grands groupes, les collectivités, fédérations/associations, établissements publics de recherche ou consortiums, basés en France.

En quoi consiste l'accompagnement du programme Propulse ?

Les projets lauréats bénéficient d'un **accompagnement complet sur-mesure** d'une durée de 9 mois visant à accélérer et faciliter la mise en œuvre et le passage à l'échelle du projet : **levée de verrous juridiques et réglementaires, mise en relation avec des experts et le réseau scientifique et technique, lieux d'expérimentations, aide à la recherche de financements publics et privés, etc.**

Les résultats du programme :

- **38 projets accompagnés** sur 2 éditions
- **76% des lauréats satisfaits** *
- **23M€ de financements** obtenus par nos lauréats durant la première édition
- **75% des lauréats progressent plus rapidement sur la levée de leurs verrous juridiques et réglementaires**
- Les lauréats concluent **en moyenne 4 partenariats clefs** durant leur accompagnement

Calendrier :

- **11 juillet 2023** : lancement des appels à projets et ouverture des guichets de réception ;
- **13 octobre 2023 (23h59)** : clôture des candidatures des appels à projets ;
- **A partir du 11 décembre 2023** : tenue des jurys pour tous les appels à projets.

Pour plus d'informations (formulaire de candidature et cahier des charges des appels à projets), rendez-vous sur le site web de l'AIT <https://www.ecologie.gouv.fr/agence-innovation-transport>

*Les 24% restants étant moyennement satisfaits



Les candidatures au programme sont ouvertes **jusqu'au 13 octobre 2023 (23h59)**. Consulter les liens pour accéder directement au [cahier des charges](#) et au [communiqué de presse](#).

Un webinar de présentation des appels à projets aura lieu le 13 septembre 2023 de 10h à 12h. Les inscriptions à ce webinar se font par retour de mail à l'adresse suivante : propulse.agence.innovation@transport.gouv.fr